URIOPSS Hauts-de-France

PROGRAMME DE FORMATION

Sérafin-PH : s'approprier ses nomenclatures de besoins et de prestations

Objectifs pédagogiques

Contexte :

Programme

L'origine et le contexte du projet SERAFIN-PH

Public concerné et prérequis pédagogiques

Cette formation s'adresse aux directeurs et encadrants, et aux référents qualité d'ESMS ou d'association du champ du handicap en vue d'une compréhension et lisibilité des nomenclatures et de ses usages potentiels.

Durée, effectifs

2 jour(s) - 16 heures

10 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e.(s)

Claire ADAM, Conseillère Technique Autonomie - Réseau UNIOPSS-URIOPSS

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

16h de classes virtuelles (4X4 heures de 13h30 à 17h30)
Formation à distance qui demande un ordinateur avec connexion internet, caméra et micro

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation des acquis en cours de formation

Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

PROGRAMME DE FORMATION

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible via le catalogue en ligne.

- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :
Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).